



La Joconde et les accords bilatéraux

24.04.2015

D'un coup d'oeil

La « Joconde » de Léonard de Vinci est probablement le tableau le plus connu au monde. Personne n'aurait l'idée de mettre en doute sa valeur – même si celle-ci ne peut être établie avec exactitude. Ce tableau est invendable. On peut en dire autant des accords bilatéraux de la Suisse avec l'UE. Ce sont certainement les accords internationaux les plus connus en Suisse. Et leur valeur ne peut pas être chiffrée avec exactitude.

Peut-on néanmoins évaluer leur valeur ? Oui, c'est possible. Nous avons rassemblé des données et des chiffres sur les sept accords bilatéraux I : ils valent plus que la somme des différents accords. Ces accords apportent beaucoup tant à l'économie qu'à la population. Peut-on être d'un autre avis ? Bien sûr. Mais il est difficile de trouver des faits pour corroborer cette position.

Une expérience simple permettrait de déterminer précisément la valeur effective, économique et sociale, des accords bilatéraux I : les résilier. Les difficultés économiques occasionnées pour les entreprises, les travailleurs, les retraités, les étudiants et les apprentis deviendraient douloureusement manifestes. Des personnalités politiques et des publicistes essaient de nous faire croire que ces conséquences seraient négligeables. Une chose est claire : pour une économie ouverte comme la nôtre avec les entreprises exportatrices, la résiliation des accords bilatéraux I serait un désastre. Il faudrait s'attendre à des difficultés économiques et sociales importantes, voire très importantes. C'est la raison pour laquelle nous devons prendre soin de ces accords.

Même s'il y a peu de chances qu'ils aient leur place au Louvre dans 500 ans, il faut éviter de mener des expériences risquées avec les accords bilatéraux.

P.S. : D'après une recherche sur Google, la valeur de la Joconde est estimée à 400 voire 1000 milliards d'euros. Ce tableau reste cependant inestimable.